



*Jean-Baptiste Sastre*

**LA TRAGÉDIE DU ROI RICHARD II**

de William Shakespeare

COUR D'HONNEUR DU PALAIS DES PAPES



64<sup>e</sup> FESTIVAL D'AVIGNON

**20 21 22 23 25 26 27** À 22H

durée 2h45 - création 2010

mise en scène **Jean-Baptiste Sastre**

traduction **Frédéric Boyer**

scénographie avec **Sarkis**

lumière **André Diot**

son **André Serré**

costumes **Domenika Kaesdorf**

dramaturgie **Ellen Hammer**

vidéo **Benoît Simon**

assistantat à la mise en scène **Stefano Laguni**

conception du système lumière **Barthélémy Robino**

mise en espace sonore **Ircam/Markus Noisternig**

conseillers scientifiques Ircam pour la WFS (Wave Field Synthesis) **Olivier Warusfel, Joseph Sanson**

technique et production **Festival d'Avignon**

les décors et les costumes ont été réalisés dans les ateliers du **Festival d'Avignon**

avec **Axel Bogousslavsky, Frédéric Boyer, Cécile Braud, Jean-Charles Clichet, Florence Delay**

de l'Académie Française, **Jérôme Derre, Vincent Dissez, Bénédicte Guilbert, Yvain Juillard,**

**Alexandre Pallu, Denis Podalydès** de la Comédie-Française, **Anne-Catherine Regniers,**

**Nathalie Richard, Bruno Sermonne**

La traduction de Frédéric Boyer est éditée aux éditions P.O.L.

production Festival d'Avignon

coproduction France Télévisions, Les Géméaux-Sceaux Scène nationale, Centre national de Création et de Diffusion culturelles de Châteauevallon dans le cadre d'une résidence de création, compagnie Ai, Théâtre de Nîmes, Le Phénix Scène nationale Valenciennes, Théâtre de la Place (Liège), Ircam-Centre Pompidou

avec la participation artistique du Jeune Théâtre national, de l'École nationale supérieure d'Art dramatique de Montpellier Languedoc-Roussillon, du Centre des Arts scéniques de la Communauté française de Belgique

avec le soutien de la Région Île-France, du Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines Scène nationale, du CENTQUATRE Établissement artistique de la Ville de Paris

avec l'aide de MMA et de SCOR

Pour *La Tragédie du roi Richard II* de William Shakespeare, l'Ircam a mis à la disposition du metteur en scène Jean-Baptiste Sastre un système de diffusion sonore inédit, la WFS - Wave Field Synthesis - qui permet de contrôler les sources sonores dans l'espace. Couplée au système de diffusion conventionnel de la Cour d'honneur, la WFS est utilisée pour le renfort des voix en exploitant la possibilité de co-localiser l'amplification de chacune des voix avec les acteurs.

Le Festival d'Avignon reçoit le soutien de l'Adami pour la production.

*Spectacle créé le 20 juillet 2010 dans le Cour d'honneur du Palais des papes à Avignon.*

*Les dates de La Tragédie du roi Richard II après le Festival d'Avignon : du 6 au 16 janvier 2011 aux Géméaux Sceaux Scène nationale ; du 20 au 22 janvier au Phénix Scène nationale de Valenciennes ; du 25 au 29 janvier au Théâtre du Gymnase à Marseille ; les 3 et 4 février à Douai Scène nationale ; les 10 et 11 février à l'Espace des Arts Scène nationale de Chalon-sur-Saône ; les 15 et 16 février à Bonlieu Scène nationale d'Annecy ; du 22 au 26 février au Théâtre de la Place à Liège ; du 1<sup>er</sup> au 5 mars au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines Scène nationale ; les 15 et 16 mars à la Maison de la Culture d'Amiens ; du 23 au 25 mars à La Comédie de Clermont-Ferrand Scène nationale ; les 30 et 31 mars au CDDB Théâtre de Lorient ; les 7 et 8 avril au Théâtre de Nîmes.*

*La Tragédie du roi Richard II fait l'objet d'une Pièce (dé)montée, dossier réalisé par le Centre Régional de Documentation Pédagogique d'Aix-Marseille, disponible sur les sites internet du Festival d'Avignon et du CRDP d'Aix-Marseille.*

*A synopsis in English is available from the ticket office or from the front-of-house staff.*

*Le spectacle sera diffusé en direct sur France 2 le 23 juillet.*

# Guerres civiles

## Livre premier

Je chante le souvenir du règne de Richard le second. Je chante les terribles causes de cette guerre civile : l'orgueil de la famille royale, l'avidité des courtisans, la révolte de Gloucester et son meurtre. Hereford accusé, exilé et rappelé au pays. Qui prétend sauver ce que d'autres ont ruiné. Et le roi qui rentre précipitamment d'Irlande mais en vain. Pendant que d'étranges signes, d'atroces prodiges, prédisent un bain de sang.

Je chante les guerres civiles. Je chante la folie des brasiers, les factions sanglantes d'une terre puissante, l'orgueil d'un peuple fier de ses prises à l'étranger mais qui contre lui-même tourne sa main conquérante. Parents contre parents. Frère contre frère. Les enseignes s'affrontent. Les clans s'affrontent. Les armes s'affrontent. Couronne contre couronne. Chacun a le droit pour lui et le droit n'est plus rien.

Quelle furie, quelle folie vous emporte, peuple mon amour, à tant de sang versé ? Quel plaisir à tant de pertes et à une guerre sans ennemi ? Avec beaucoup moins de malheurs, votre puissance a conquis la France. Puissance qui jamais ne fut contestée des Pyrénées aux Alpes, de l'Aquitaine au Rhin.

C'est l'histoire de John, duc de Lancaster, si grand sujet devenu par de si grands exploits. Comme élevé au titre de roi, placé au-dessus des royaumes.

C'est l'histoire de Thomas de Woodstock, le plus violent d'entre tous. Le plus agité. Rebelle à l'ordre, à la paix et au repos. Sur son visage se lisait ce qu'il voulait cacher : une franche méchanceté et un cœur répugnant.

C'est l'histoire d'un lion qui a fui sa raison. Qui préfère errer dans les bois agités, sans jamais tenir en place. Cherchant querelle, toujours suivi de quelques putains. Cherchant à blesser par orgueil, sans besoin. Se glorifiant de sa force et de son pouvoir.

Oui c'est l'histoire d'un roi débridé et sans peur qui use de sa liberté avec sauvagerie. Ni la crainte ni le respect n'apprivoisent sa puissance. C'est l'histoire d'un roi qui viole toutes les lois. Rien ne l'arrête, il fait main basse sur tout. Sa jouissance, c'est le ravage. Son plaisir, ce sont les querelles, c'est négliger le droit.

Il croit que sa couronne l'autorise à faire le mal sans retenue, et selon ses moindres désirs. Mais il est prisonnier de cette course aux plaisirs. Pas d'ami pour le mettre en garde. Personne pour le retenir. Il court de mal en pire, ne se fiant qu'à lui-même et à ses crimes, ne se fiant qu'à ses ordres.

Ô rois malheureux qui n'ont jamais appris à se connaître eux-mêmes ni à reconnaître leurs fautes !

Et tandis qu'un terrible silence s'abat sur ce qui est fait, le courageux duc de Hereford, le fils valeureux du grand John de Gaunt, ose dire tout haut ce qu'il ne peut retenir. Et tient à Mowbray, duc de Norfolk, un bien triste discours sur le cours des événements. Expliquant que le meilleur service à rendre au roi serait de le mieux conseiller.

Le duc infidèle en tire avantage, et par insinuations tort la vérité. Transforme les bonnes intentions en sujets de haine. Le roi qu'on ne peut plus arrêter dans sa course folle prie le duc de Hereford, qui conteste ces paroles, d'accepter le combat avec son ennemi.

Le jour dit, les deux apparaissent sur le champ, chacun résolu à prouver sa bonne foi. Mais à l'instant même où le combat doit s'engager, le roi brusquement change d'idée. Il jette son bâton et suspend la cérémonie. Pensant qu'il y avait une meilleure façon pour lui d'assurer sa propre sécurité.

Oui, il sait bien que la victoire reviendrait à Hereford. Un homme beaucoup plus valeureux, un esprit noble, aimé de tous. Et qui serait d'autant plus célébré si une action de bravoure le justifiait en public. Oui, le roi a peur qu'il n'en devienne encore plus populaire.

Alors le roi décide de les bannir tous les deux. Pourtant l'un des deux a toujours eu, près de lui, sa faveur. Un homme qu'il a tant aimé mais qu'il doit perdre, avec tout ce qu'il a pu faire de bien. Le roi décide de perdre un ami pour se débarrasser d'un ennemi.

Mowbray est condamné à l'exil perpétuel. Hereford à dix ans seulement. Et après réflexion, le roi réduit de quatre ans sa peine et le condamne à six ans d'exil.

Quand Bullingbrook doit quitter sa terre, une foule immense lui témoigne un amour profond. Avec zèle et passion, la foule révèle enfin ce que tout le monde savait : combien le peuple l'aimait. La foule n'a plus peur de gronder contre le roi.

Souvent les rois sont plus aimants avant d'être rois. Leur amour n'est jamais acquis et varie au gré de leur désir. Ainsi ce grand duc a gagné le cœur du peuple. En l'aimant comme une mère, en prenant pitié de ses malheurs. Et la foule a cru qu'être bon et être un bon roi était une seule et même chose.

Ah pourquoi le laisser partir ? se lamente la foule. Pourquoi ne pas le retenir, lui, le pilier de notre État ? Pourquoi perdre le meilleur serviteur et non cette jeune pute efféminée ? Pourquoi ne pas asseoir l'honneur sur le trône, le meilleur sujet pour gouverner le royaume ? Oui, un jour, nous l'espérons, Bullingbrook notre amour, tu reviendras, et avec toi la justice qui nous manque.

[...]

### Livre troisième - Poème de Richard

Regardez-moi, contemplez mon règne agité  
étudiez le cours complet de ma vie gâchée  
comparez mes courtes joies à ma longue peine  
mes rares plaisirs aux sévices de mon chagrin  
mon enfance a connu l'orgueil et le profit  
ma jeunesse le danger, plus tard les conflits  
j'ai pris de faux chemins, agi de mal en pire  
mon honneur est ruiné, ma vie abandonnée

C'est moi, c'est tout le bien que me vaut ma couronne  
c'est la vie qui a coûté aux hommes tant de sang  
plus de sang encore qu'ils n'en avaient eux-mêmes  
oh pourquoi n'ai-je pas été un autre moi-même  
un homme de rien, vivant heureux, inconnu  
pourquoi n'ai-je pas été berger plutôt que roi  
qui trouve avec bêtise douceur à toute chose ?

Oh leur liberté prive les rois d'être libres  
comme les avars préfèrent prendre que donner  
les rois ne peuvent déchoir et continuer à vivre  
sauf à être rois de ne plus l'être, et devoir  
survivre à leur autorité. Est-ce que j'ai peur ?  
N'y-a-t-il que la mort comme unique chemin ?

# Entretien avec Jean-Baptiste Sastre et Frédéric Boyer

**En choisissant *La Tragédie du roi Richard II*, vous intéressiez-vous au théâtre de Shakespeare ou bien à cette pièce en particulier ?**

**Jean-Baptiste Sastre :** Comme toujours, les désirs sont d'origines diverses. Je me suis approché une première fois du théâtre élisabéthain en montant *Tamerlan* de Christopher Marlowe. Une bourse de la Villa Médicis hors les murs m'a permis de travailler à Londres sur le théâtre de l'époque d'Elisabeth I<sup>re</sup>. Ensuite, la richesse du personnage de Richard II, qui n'est pas n'importe qui dans l'œuvre de Shakespeare, m'a séduit. Enfin, après un premier travail avec Denis Podalydès sur *Labiche*, nous avons envie de nous retrouver, et le rôle de Richard II l'intéressait beaucoup. À cela, il faut ajouter ma rencontre avec Frédéric Boyer qui me permettait d'envisager une nouvelle traduction et donc d'imaginer une nouvelle proposition concernant cette pièce.

**Avez-vous le sentiment, avec cette pièce, d'être dans un théâtre biographique ?**

**J.-B. S. :** La trame de l'œuvre suit évidemment la vie du roi Richard, en s'inspirant des chroniques historiques de son temps. Mais Shakespeare travaille cette matière originelle : il n'hésite pas à inventer, à transformer. Il crée une matière mouvante, faite de morceaux empruntés à différents auteurs ou historiens pour en faire son œuvre. Il y a donc une troublante ambiguïté sur le personnage-titre. Shakespeare écrit pour ses contemporains et ne cherche pas obligatoirement à restituer une vérité historique. Il construit un personnage universel autant avide qu'écœuré du pouvoir.

**En ce qui concerne la traduction, de quelle version êtes-vous parti ?**

**Frédéric Boyer :** La version la plus ancienne dite d'Oxford, en respectant, par exemple, l'orthographe des noms propres, avant l'unification décidée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le texte était établi à partir des différentes représentations, on intégrait souvent les notes du souffleur, on corrigeait en fonction du jeu des acteurs.

**À l'époque de Shakespeare, pour ne pas déplaire à la reine Elisabeth, une scène avait été censurée : la pièce est-elle de ce point de vue une pièce politique ?**

**J.-B. S. :** Dans une célèbre conversation, datée de 1601, avec William Lambarde (historien et gardien de la Tour de Londres), la reine Elisabeth, vieillissante et inquiète, fragilisée par le coup d'État manqué de son ancien favori, Essex, aurait lâché : « Richard II, c'est moi, vous ne savez pas ? »

**F. B. :** C'est d'ailleurs une des raisons du succès de la pièce, dès les premières représentations et jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle était considérée comme une pièce subversive, troublante, mettant en scène la crise du pouvoir monarchique. Mais ce fut aussi une des raisons de son insuccès car, par la suite, cette discussion sur le pouvoir a pu paraître dépassée. La pièce a été oubliée jusqu'à ce que Jean Vilar, en 1947, la crée pour la première fois en France, à Avignon, et la reprenne plusieurs années de suite.

**Qu'est-ce qui vous pousse aujourd'hui à la mettre en scène ?**

**J.-B. S. :** L'histoire racontée est celle d'un homme qui se « déprend » du pouvoir d'une façon très mystérieuse, abdication ou déposition. Le pouvoir politique, qu'il soit républicain, monarchiste ou autre, existe toujours et le thème de la prise ou de la perte du pouvoir reste un sujet essentiel. Avec Shakespeare, le corps du roi explose et fait exploser son pouvoir. Le roi s'aperçoit alors qu'il n'est qu'un homme, mais qu'il y a en lui « ce souverain qui est en tout homme », selon la phrase de Joseph Beuys. Le pouvoir, dans cette pièce, représente aussi un fantasme pour ceux qui ne l'ont pas, comme pour Henri Bolingbroke, fasciné par le roi Richard. Ce qui se traduit par des joutes verbales où se mêlent agression et séduction. Pour moi, à la fin de la pièce, c'est un homme que l'on tue, pas forcément un roi.

## **Établissez-vous la distinction de Kantorowicz sur « les deux corps du roi » dans la vision médiévale du pouvoir royal : le corps politique, divin, et le corps charnel, historique ?**

**F. B. :** Dans la pièce, une gravité quasi enfantine et sauvage vient subvertir les poncifs théologico-politiques. *La Tragédie du roi Richard II* opère un subtil renversement de la théorie médiévale des « deux corps du roi », le pouvoir est pris au piège de son propre cauchemar sanglant. Les deux corps ne communiquent plus. Le corps divin devient fardeau, mystère, incompréhension. Le corps terrestre est affligé, mélancolique, violent... Mélancolie d'un monde dominé par la représentation d'une souveraineté malade de sa propre puissance. Ce roi injuste, tout puissant, ce roi dieu est aussi ce roi faible, ce roi amoureux, ce roi narcissique, ce roi mort toujours vivant. Personne ne tient plus la représentation traditionnelle du pouvoir et de la souveraineté sur le monde. Parce qu'il apparaît que cette conception archaïque de la puissance royale est elle-même un rêve (ou un cauchemar). Ce qui est vraiment sacrilège, si sacrilège il y a, c'est le pouvoir lui-même. L'exercer, c'est trahir. Le perdre, c'est ne plus pouvoir s'en débarrasser. S'en emparer, c'est étreindre du vide.

## **Richard ne reste donc pas roi après la perte de sa couronne ?**

**F. B. :** Il reste « roi non roi ». Littéralement, en anglais, dans la pièce : *king unkinged*. Un roi qui n'est plus fait roi.

**J.-B. S. :** Ce qui veut dire pour moi : je perds les attributs de mon pouvoir, mais je reste le roi de mes douleurs.

**F. B. :** C'est ce qu'il répond à Bolingbroke quand celui-ci lui propose de se décharger de ses angoisses de roi : « Je te donne la couronne mais pas mes angoisses. » À ce moment-là, il y a tout un jeu sur les mots, un jeu sur le langage entre les deux protagonistes pour troubler l'ordre de la succession. Avec cette formule très énigmatique, dont je viens de parler, qu'on ne retrouve dans aucune autre pièce de Shakespeare, le *king unkinged*, comme si la souveraineté était dans sa propre négation. Il y a quelque chose de *Bartleby* dans ce roi. Cette pièce, à mon avis, fait implorer toutes les représentations de la souveraineté et du pouvoir de l'époque. Ce « roi non roi » apparaît comme une sorte de survivant d'un ordre perdu, idéalisé. Face à lui s'annonce une nouvelle pratique du pouvoir : absolu, centralisé. Mais aujourd'hui, on peut avoir une vision très contemporaine de ce roi qui place sa souveraineté dans la négation de sa puissance, et en fait presque un lieu de résistance.

## **Richard est-il un roi qui produit son propre malheur ?**

**J.-B. S. :** Shakespeare s'est inspiré, entre autres sources, des chroniques de Jean Froissart, l'un des plus importants chroniqueurs de l'époque médiévale, dont les écrits ont constitué l'expression majeure de la renaissance chevaleresque dans l'Angleterre et la France du XIV<sup>e</sup> siècle. Or, dans ces chroniques, le monologue de Richard est plein de douceur et de tendresse, ce qui est un peu différent avec Shakespeare. Avec Froissart, le roi semble dire qu'il n'aurait pas même consommé son mariage avec sa femme et entretient un mystère sur leur relation. Je ne veux d'ailleurs pas avoir à tout expliciter. Je pense que Shakespeare laissait souvent ses pièces à l'abandon et je trouve ça très beau. D'autant qu'elles étaient un peu réécrites par les acteurs. D'après moi, on pourrait établir un parallèle avec la peinture à l'huile, car les pièces sont une matière mobile qui bouge très vite et les personnages aussi. Quand Frédéric Boyer parle de la résistance du roi dans sa négation, c'est vrai, mais il y a aussi une sorte d'absence totale et complète de résistance du roi. Un curieux mélange donc.

**F. B. :** Ce n'est peut-être pas totalement opposé. Quand je parle de résistance, je ne parle pas d'une résistance physique, d'une bagarre violente, mais plutôt de cette résistance moderne qu'on trouve chez Melville ou Beckett, où les personnages habitent la négation comme s'ils habitaient leur royaume. Richard a d'ailleurs essayé la résistance brutale avant de passer à un abandon qui n'abandonne rien aux autres...

**Vous parlez beaucoup du langage comme d'une arme...**

**J.-B. S.** : C'est le cœur du théâtre shakespearien.

**Shakespeare décrit un pays en crise violente. Peut-on établir des parallèles avec notre époque ?**

**F. B.** : L'Angleterre de Richard décrite par Shakespeare est une Angleterre ravagée, en proie aux guerres civiles, aux complots, à l'arbitraire.

**J.-B. S.** : Shakespeare a donné au cheval le nom de « Barbarie », ce qui est une pure invention de sa part. Mais je ne crois pas aux parallèles de cette nature, qui cherchent à tout prix une correspondance avec la situation de notre monde contemporain. Le travail se fait autrement.

Propos recueillis par Jean-François Perrier

## *Jean-Baptiste Sastre*

*Après des études au Conservatoire national supérieur d'Art dramatique de Paris, Jean-Baptiste Sastre signe en 1995 sa première mise en scène, Histoire vécue du roi Toto, d'après l'œuvre d'Antonin Artaud. Il montera par la suite des textes de Genet, Duras, Marlowe, Büchner, Marivaux, Labiche ou Coleridge. Son travail de metteur en scène ne consiste pas seulement à assurer la direction d'acteurs, mais aussi à créer avec ceux qui l'accompagnent, et plus particulièrement les poètes et les plasticiens dont il s'entoure, une esthétique propre à chaque spectacle. À partir de 2005, Jean-Baptiste Sastre, alors lauréat de la Villa Médicis hors les murs à Londres, débute un travail sur le théâtre élisabéthain et tout particulièrement sur La Tragédie du roi Richard II qu'il présente cette année dans la Cour d'honneur, pour sa première participation au Festival d'Avignon. Un travail effectué en étroite collaboration avec Frédéric Boyer, auteur, pour l'occasion, d'une nouvelle traduction de la pièce parue aux éditions P.O.L.*



### **autour de *La Tragédie du roi Richard II***

*DIALOGUE AVEC LE PUBLIC*

**23 juillet** - 11h30 - ÉCOLE D'ART

avec l'équipe artistique de *La Tragédie du roi Richard II*, animé par les Ceméa

*RENDEZ-VOUS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE*

**21 juillet** - 11h - CHAPELLE DU MIRACLE

rencontre avec **Jean-Baptiste Sastre**

*EXPOSITION*

**7-27 juillet (sauf le 14)** - 10h30-18h30 - MAISON JEAN VILAR - entrée libre

*Richard II pour mémoire.*

Une évocation de la création en 1947 de la pièce de Shakespeare par Jean Vilar, en écho à la mise en scène de Jean-Baptiste Sastre.

## autour de Frédéric Boyer

LECTURES D'ÉCRIVAINS

22 juillet - 11h - MUSÉE CALVET - entrée libre

*Techniques de l'amour*, texte de **Frédéric Boyer**, lu par l'auteur

DÉBAT PUBLIC

24 juillet - 17h - CLOÎTRE SAINT-LOUIS

La traduction : trahir pour mieux servir ?

avec notamment **Frédéric Boyer** et **Florence Delay**

modération **Didier Méreuze** *La Croix*

RENCONTRE FOI ET CULTURE

27 juillet - 17h - CENTRE MAGNANEN

avec **Frédéric Boyer**

## autour de Sarkis

EXPOSITION À LA CHAPELLE DU MIRACLE (LIEU DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE)

9-27 juillet - 10h30-18h - entrée libre

*Comics*, exposition de **Sarkis**

## autour de Denis Podalydès

LECTURES D'ÉCRIVAINS

24 juillet - 11h - MUSÉE CALVET

*Le ciel est un très grand homme*, extrait de *Corps du roi*

texte de **Pierre Michon**, lu par **Denis Podalydès** de la Comédie-Française

TERRITOIRES CINÉMATOGRAPHIQUES

20 juillet - 14h30 - UTOPIA-MANUTENTION

*Bancs publics* (2009, 1h50) de **Bruno Podalydès**

projection en présence de **Bruno et Denis Podalydès**

TERRITOIRES CINÉMATOGRAPHIQUES

21 juillet - 14h30 - UTOPIA-MANUTENTION

*Dieu seul me voit* (1998, 2h) de **Bruno Podalydès**

projection en présence de **Bruno et Denis Podalydès**

Informations complémentaires sur ces manifestations dans le *Guide du Spectateur* et sur le site internet du Festival.

---

découvrez la rubrique *Écrits de spectateurs* et faites part de votre regard sur les propositions artistiques. Sur [www.festival-avignon.com](http://www.festival-avignon.com)

Comme chaque année, l'Adami apporte son aide aux spectacles coproduits par le Festival d'Avignon. Société de gestion collective des droits des artistes-interprètes (100 000 comédiens, chanteurs, musiciens, chefs d'orchestre, danseurs...), l'Adami a consacré en 2009 plus de 10 millions d'euros à 850 projets artistiques.



Pour vous présenter les spectacles de cette édition, plus de 1500 personnes, artistes, techniciens et équipes d'organisation ont uni leurs efforts, leur enthousiasme pendant plusieurs mois. Plus de la moitié, techniciens et artistes salariés par le Festival ou les compagnies françaises, relèvent du régime spécifique d'intermittent du spectacle.